

Historique du service des Finances de l'APESS : de 1991 à 2010

Le service « Finances AP ESS » a pris ses débuts en 1991 lorsque l'AP ESS décida de collaborer étroitement avec la Banque Raiffeisen.

Le premier produit offert aux membres de l'AP ESS fut celui de la « Formule de Placement AP ESS ». Cette nouvelle formule de placement, élaborée par les responsables du service de placement de l'AP ESS¹ présenta des avantages multiples à ses adhérents : taux d'intérêt avantageux, placement individuel et non collectif, flexibilité au niveau de la durée de placement, placement en devises, gestion assurée par la Banque Raiffeisen, garantie du secret bancaire, etc.

Par la suite, les adhérents de la Formule de Placement AP ESS pouvaient diversifier leurs placements grâce au « Private Banking Raiffeisen » et en 2006 une multitude de services offerts par la Banque Raiffeisen furent ficelés, à des conditions avantageuses, dans le « Nouveau Package AP ESS 2006 ».

Fin janvier 2010, une réforme importante fut entreprise. Les responsables du service de placement et le Comité exécutif de l'AP ESS ont convenu avec la direction de la Banque Raiffeisen de réorganiser le service financier de l'AP ESS comme suit :

- ▶ l'ensemble des produits offerts aux conditions avantageuses par la Banque Raiffeisen sont regroupés sous le « PACKAGE AP ESS 2010 » ;
- ▶ depuis février 2010 tous les membres de l'AP ESS peuvent profiter des conditions avantageuses du Package 2010 et non seulement, comme par le passé, les seuls adhérents de la Formule de Placement AP ESS.

¹ Depuis la création de la « Formule de Placement AP ESS » en 1991, les responsables du service financier de l'AP ESS sont les professeurs Hauffels Camille (LGL) et Hauer Fernand (LCE).